

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARRAISANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés ; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.**



ANNONCES :

Première insertion 10 centins par ligne
 Deuxième insertion, etc. 3 centins par ligne

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de leurs instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM J. B. Rolland & Fils, Libraires à Montréal.
 M. J. A. Langlais, libraire à St. Roch de Québec, ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

Amédée Marsan édit. L'Assomption

ABONNEMENT : Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première. (ABONNEMENT :
 \$1 PAR AN.) Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.) - \$1 PAR AN

SOMMAIRE

Revue de la Semaine : Des cardinaux, archevêques et évêques qui ont assistés à la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception en 1854, il ne reste que peu de survivants. — 26,277 malades ont reçu à Montréal les soins des RR. Sœurs de la Providence pendant l'année 1879. — Une relique de St. Jean Baptiste sera renfermée dans un buste de ce même saint, à Québec, la veille de la grande démonstration religieuse et nationale, le 23 juin prochain. — Congrès catholique sous le patronage du Cercle catholique de Québec. — Le général Charrette sera invité pour prendre part à la démonstration nationale du mois de juin. — Le cercle catholique de Québec apprécié par Mgr C. F. Cazeau. — Résignation de l'Hon. M. Masson, comme ministre de la Milice ; il est nommé Président du Conseil. — Prise de possession du chemin de fer du Nord par le Gouvernement Provincial. — Assemblée du Conseil d'agriculture. — Le commerce du bois à Québec. — Danger de l'émigration de nos compatriotes à Chicago. — Trois journaux remplacent le Journal de l'Instruction Publique. — Détails intéressants concernant les membres du Sénat et de la Chambre des Communes à Ottawa.

Causerie agricole : Les ventes et les achats chez le cultivateur.

Sujets divers : Apiculture : Comment on peut empêcher les abeilles de jeter. — Régime alimentaire des chevaux. — Elevage des porcs. — Pratique à suivre pour maintenir l'appétit des porcs à l'engrais. — Pommes et pommiers ; importance de l'établissement de vergers dans la Province de Québec. — Poules qui mangent leurs œufs.

Choses et autres : Election des directeurs pour les sociétés d'agriculture No. 2 du comté de Charlevoix, du comté de Kamouraska et du comté de Montmagny. — Exportation du beurre et du fromage. — Fromagères à la Baie du Febvre. — Importation du saindoux en Angleterre.

Recettes : L'eau de cornes pour guérir les plaies, foulures, etc. — Procédé pour ôter le goût aux futailles. — Moyen de nettoyer les futailles et de faire disparaître du vin le goût de fût. — Procédé pour ôter aux futailles le goût de mois.

Annonces : Souscrivez à l'Album des familles et au Purdy's Fruit Recorder. — Apprentis typographiques demandés.

REVUE DE LA SEMAINE

En 1854, trente-quatre cardinaux, un patriarche, quarante deux archevêques, et quatre-vingt seize évêques ont assisté à la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception. De tous ces vénérables prélats, il ne reste aujourd'hui de survivants que cinq cardinaux parmi lesquels le Pape actuel Léon XIII, huit archevêques et trois évêques.

— A Montréal, durant l'année qui vient de se terminer, 26,277 malades ont reçu les soins des RR. Sœurs de la Providence, et 1,700 visites ont été faites par le médecin de cette institution charitable. Comme on le voit, cette maison est bien réellement une Providence. C'était assurément à tort que l'on s'obstinait à refuser à cette institution le privilège de fabriquer et de vendre une certaine préparation médicinale dont les revenus sont si utilement employés.

— M. J. N. Duquet, commissaire ordonnateur pour la grande démonstration nationale qui aura lieu à Québec, au mois de juin prochain, a annoncé à une assemblée patriotique qui eut lieu le 17 janvier courant, à Lévis, qu'une relique de St. Jean-Baptiste avait été obtenue de Rome et qu'elle sera renfermée dans un magnifique buste du même saint, dont la bénédiction aura lieu le 23 juin, veille de la grande démonstration.

— Nous appr. nous avec plaisir que le Cercle catholique de Québec profitera de la grande convention nationale du 24 juin prochain, pour tenir un congrès catholique. Un comité a été choisi pour s'occuper de cette affaire, et on annonce qu'il s'est réuni samedi le 17 janvier courant et a inauguré ses travaux en nommant les officiers de ce congrès catholique.

Dès que les noms des membres de ce comité seront publiés officiellement, nous en donnerons connaissance à nos lecteurs.

— L'Union Allet, de Montréal, a invité pour prendre part à la grande démonstration nationale du mois

— Nous informons ceux qui désirent s'abonner, à la Gazette des Campagnes que nous leur expédierons, avec les premiers numéros de la Gazette, le commencement du feuilleton Les Compagnons de Minuit, afin qu'ils puissent avoir cette histoire au complet, l'abonnement devant alors dater du 11 juin dernier. On pourra ainsi faire dater l'abonnement, de la date où on en fait la demande ; il faudra alors l'indiquer.

de juin, le général Charrette et son état major. Ce général était colonel commandant des zouaves canadiens à Rome.

— On sait que dans plusieurs de nos paroisses, nombre de cultivateurs ont répondu à l'appel qui leur a été fait par les directeurs du Cercle catholique de Québec, afin d'aider à la construction d'une bâtisse à l'usage des membres de cette association catholique qui a reçu l'approbation de Notre Saint Père le Pape, et qui est sous la haute protection de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Québec; cet encouragement de la part des hautes autorités ecclésiastiques était plus que suffisant pour induire nos généreux cultivateurs à coopérer par leur souscription à une œuvre éminemment catholique.

Nous sommes heureux de publier ici un nouveau témoignage à l'égard de cette association, de la part de Mgr C. F. Cazeau, à l'occasion d'une adresse qui lui fut présentée lors de son 50^e anniversaire de prêtrise par les membres du Cercle catholique de Québec.

La réponse faite à cette adresse par Mgr Cazeau vient bien à propos, car elle donne un démenti aux detracteurs du Cercle Catholique, peu nombreux cependant, qui croient que cette association a été établie pour des fins politiques.

Voici comment Mgr Cazeau apprécie cette œuvre:

« Messieurs et chers confrères,

« L'esprit d'association est devenu une des puissances de nos jours; et l'Eglise, dont le génie s'adapte merveilleusement à toutes les situations et à tous les temps, n'a pas manqué de suivre et de s'approprier ce nouveau mouvement de la civilisation: elle en a fait surgir des œuvres admirables de zèle et d'apostolat. Vous êtes une de ces œuvres. Le Cercle catholique de Québec est une excellente imitation des cercles catholiques d'Europe qui ont déjà produit un grand bien, et qui sont destinés à en produire un plus grand encore dans l'avenir.

« Je suis fier et heureux de me compter au nombre des membres honoraires de votre société: c'est vous dire tout le prix que j'attache à l'adresse que vous avez eu l'attention de me présenter, à l'occasion du cinquantième anniversaire de ma prêtrise, et je vous prie d'en recevoir l'expression de mon entière reconnaissance.

« Vous avez fait allusion à la couronne d'honneur dont Sa Sainteté le Pape Pie IX, de sainte et illustre mémoire, a bien voulu ceindre mes vieilles années. J'ai accepté avec une légitime satisfaction cette haute distinction, parce qu'elle venait de l'autorité suprême de l'Eglise, et parce qu'elle était une consécration des œuvres auxquelles la divine Providence a daigné m'appeler à prendre part. Toutefois j'ai l'intime conviction de n'avoir été qu'un instrument bien imparfait sous l'action de notre admirable clergé et de notre population si profondément catholique, qui, de tout temps, ont eu le secret de faire de grandes choses avec de faibles moyens et d'humbles instruments.

« L'approbation que le Souverain Pontife a accordée au Cercle Catholique de Québec, et les encouragements que l'Episcopat de la Province lui a donnés par la bouche même du délégué apostolique, le regretté Mgr Conroy, sont autant de preuves que Dieu bénit ses utiles travaux.

« Je ne saurais mieux exprimer les vœux sincères que je forme pour la prospérité de votre société, qu'en vous citant les paroles qu'adressait un grand catholique, le célèbre Ozanam, aux membres d'une association semblable à la vôtre dont il avait été lui-même le fondateur: « Croissez et multipliez, leur disait-il, mais soyez toujours pareils à l'herbe des champs qui s'étend partout et ne s'élève jamais. »

— L'Hon. M. Masson, sur le conseil de son médecin, ayant réigné son portefeuille de ministre de la milice, les changements suivants ont eu lieu: L'Hon. M. Campbell remplace l'Hon. M. Masson comme ministre de la milice, et celui-ci est nommé président du Conseil; l'Hon. M. O'Connor, ex-président du Conseil, remplace l'Hon. M. Campbell comme ministre des postes.

Voici ce que nous lisons dans le *Courier de Montréal*, à l'occasion de ce changement dans le ministère Fédéral: « Nous regrettons beaucoup que l'Hon. M. Masson ait été obligé, à cause du mauvais état de sa santé, de remettre son portefeuille de ministre de la milice pour accepter la présidence du Conseil. L'élément français perd un portefeuille important, mais l'Hon. M. Masson n'a remis son portefeuille qu'après avoir organisé le département de la milice de manière à assurer son bon fonctionnement.

« Les réformes opérées par l'Hon. M. Masson, au nombre desquelles nous devons signaler les mesures prises pour favoriser la diffusion de l'instruction militaire et celle qui a rapport à la fabrication en ce pays des objets nécessaires pour le service de la milice, témoignent hautement en faveur de l'activité, de l'énergie et du dévouement déployés par l'ex-ministre de la milice.

« Espérons que son absence de ce département ne sera que temporaire, et que la santé de l'Hon. M. Masson sera bientôt assez rétablie pour lui permettre de reprendre le poste qu'il a si bien rempli jusqu'à ces jours derniers.

« En attendant, nous avons la conviction que les opinions de l'Hon. M. Masson continueront à faire autorité sur toutes les questions concernant la milice, et que ses collègues comprendront la nécessité de le consulter sur ces questions.

— Le 16 de janvier courant, le Gouvernement de la Province de Québec prenait possession du chemin de fer de Québec, Ottawa, Montréal et Occidental. Construit avec les deniers publics, ayant engagé pour en garantir la construction, la responsabilité publique dans une large mesure, il fallait que tôt ou tard il passât sous le contrôle du Gouvernement qui en avait assumé la direction.

« L'effet le plus immédiat de cet acte d'administration, dit un de nos confrères, sera de donner au Gouvernement l'exercice d'un patronage assez étendu.

« Qu'il recherche la compétence, récompense le mérite, qu'il assure au chemin toute l'efficacité et la sécurité possibles, qu'il fasse droit aux réclamations justes et légitimes qu'a droit d'exercer dans cette distribution du patronage, chaque nationalité distincte, chaque section du pays, c'est très-bien; et, s'il agit de même, il sera sûr d'avoir avec lui les sympathies de tous ceux que l'esprit de parti n'a aveuglé pas ou qui

la fanatisme n'a pas rendu injustes. . . ."

— L'assemblée annuelle du Conseil d'agriculture a eu lieu le 15 janvier courant. Voici le noms des membres présents à cette assemblée: MM F. Gaudet, J. M. Browning, Alex. Sommerville, S. N. Blackwood, L. Beaubien, Révd. F. Pilote, Révd. S. Tassé, A. Marsan, L. N. E. Fafibault, A. Guilbault, P. B. Bénéot, G. Ouimet, surintendant de l'Instruction publique, A. Casavant, H. Cochrane, et L. H. Massue.

M. Massue fut élu Président, et l'Hon. M. Gaudet vice-Président. Une résolution fut adoptée déclarant que la prochaine exposition provinciale aurait lieu en septembre prochain à Montréal, au Mile End, sur le terrain réservé pour cet usage. La date en sera annoncée plus tard.

— Nous lisons dans le *Journal de Québec*:

"Nous sommes heureux d'apprendre qu'il y a un véritable réveil dans le commerce du bois à Québec. Outre des ventes déjà signalées dans ce journal, d'autres considérables, en madriers et planches de toutes sortes, ont été effectuées depuis et l'on s'attend, comme conséquence à ce que la flotte d'outre-mer, au printemps, sera égale à celle de toute la saison de l'année dernière.

Des maisons qui avaient en leur possession une quantité immense de bois qu'ils ne pouvaient écouler, vont reprendre vigueur, et on nous assure que déjà l'on a pris des mesures pour augmenter la coupe du bois cet hiver, en vue de la demande croissante pour le printemps.

— Une lettre de Chicago, en date du 10 janvier 1880, à l'adresse de M. l'écrivain de la *Minerve*, et signée par plusieurs canadiens français, met en garde nos compatriotes contre les dangers de l'émigration. En voici un extrait:

"Nous avons été informés, disent-ils, que l'on a publié dans quelques journaux du Canada que mille hommes de tout corps de métier et surtout des hommes capables de travailler dans les *packing houses* pourraient trouver de l'ouvrage à Chicago. C'est une fausseté. Il y a ici des milliers de personnes sans ouvrage. Il est déplorables de voir les canadiens attirés par ces annonces, se défaire de tout ce qu'ils ont, pour venir grossir le nombre de ces hommes sans ouvrage. Quelle cruelle déception les attend ici !"

— La suppression du *Journal de l'Instruction Publique*, pour peu que cela continue, sera largement remplacé, car déjà trois journaux s'offrent au public dans le but de combler cette lacune; pour ceux qui n'ont pas les moyens de souscrire à ces trois publications, le choix pourrait en être difficile.

Nous avons déjà signalé à l'attention de nos lecteurs l'édition hebdomadaire du *Courrier du Canada*. Chaque numéro contient plusieurs colonnes consacrées à la pédagogie, de nature à rendre de grands services à ceux qui se livrent à l'enseignement.

Vient ensuite le *Journal de l'Éducation*, publié à Montréal par MM. J. B. Rolland & fils, libraires. Ce journal paraît tous les mois, et le prix d'abonnement est de \$1 par année, payable d'avance, ou de \$1.50, payable à la fin de l'année. Le 1er numéro contient de nombreuses gravures d'une utilité incontestable. Vient en troisième lieu l'*École Primaire*, journal

d'éducation et d'instruction, paraissant le 1er et le 15 de chaque mois; prix d'abonnement \$1 par an, payable d'avance. MM. Marcie & Cie., de Lévis, en sont les Éditeurs, et M. J. C. Cloutier, professeur à l'École Normale Laval, en est le Rédacteur. Ce journal s'occupera non-seulement de questions se rattachant à l'école primaire, mais aussi de la science pédagogique à tous les degrés.

— M. F. O. Campeau donne des détails intéressants dans son "Guide illustré de la Cambré des Communes et du Sénat."

Ainsi, dans le dernier volume qui vient de paraître il apprend que parmi les membres de ces deux assemblées, un est âgé de 25 ans; quatre ont de 26 à 30 ans; dix-sept de 30 à 35; vingt-quatre de 30 à 40; quarante-sept de 40 à 45; trente-six de 45 à 50; vingt-neuf de 50 à 55; vingt-sept de 55 à 60; douze de 60 à 65; sept de 65 à 70; deux de 70 à 75 et un a atteint l'âge de 76 ans.

M. J. G. H. Bergeron, âgé de 25 ans, est le plus jeune de nos représentants. D'un autre côté, M. Joseph Mongenais est le doyen des deux chambres.

Les professions qu'ils suivent se répartissent comme suit: Avocats, 52; cultivateurs, 34; marchands en gros et en détail, 30; médecins et chirurgiens, 18; marchands de bois et propriétaires de scieries, 15; journalistes, 10; fabricants en tous genres et brasseurs, 7; négociants retirés des affaires et spéculateurs, 7; notaires, 5; ingénieurs civils, 2; architecte, 1; agent d'affaires, 1; sans professions, 17.

CAUSERIE AGRICOLE

LES VENTES ET LES ACHATS, CHEZ LE CULTIVATEUR.

Un bon cultivateur doit savoir bien vendre et bien acheter. Cela ne signifie pas toujours vendre le plus cher possible et acheter au prix le plus bas qu'on finira par trouver.

Il faut tenir compte de la qualité des produits sur lesquels portent les transactions, des bons rapports qu'on doit entretenir pour l'avenir avec les personnes qui ont reçu ou livré les denrées, des garanties de loyauté ou de solvabilité que l'on trouve chez les uns, des facilités d'approvisionnement qu'on rencontre chez les autres, des frais de transport, etc.

Un grand tact, une connaissance profonde des hommes et des choses, de la décision sans précipitation, de la prudence et beaucoup de présence d'esprit sont nécessaires pour bien conduire les nombreuses transactions que tout chef d'une exploitation rurale est obligé de faire, même lorsque cette exploitation est d'une importance médiocre.

Nous attirons, à ce sujet, l'attention de nos lecteurs, sur le remarquable article éminent ayant pour titre: "La vente et les achats," que nous empruntons à la *Gazette des Campagnes* de Paris:

L'art de bien vendre et de bien acheter a une importance très-sérieuse pour l'agriculture. Quand nous disons l'art de bien vendre, nous n'entendons pas parler de ces rusés au moyen desquelles un vendeur peu scrupuleux s'efforce de trouver un acheteur inexperimenté ou trop confiant. De telles manœuvres ne peuvent être appelées un art, et ne méritent autre

chose qu'une énergique réprobation.

La vente, pour le cultivateur, présente des difficultés toutes spéciales. Les ventes sont incomparablement moins nombreuses que celles des commerçants et des industriels, ce qui ne lui permet pas d'acquiescer autant d'habileté dans ce genre d'opérations et de compenser par une vente avantageuse une autre vente faite dans des conditions défavorables.

Une autre cause de difficultés provient du nombre parfois relativement petit des acheteurs. Dans le commerce, les acheteurs sont beaucoup plus nombreux que les vendeurs, ce qui donne un grand avantage aux vendeurs. Dans le commerce en détail, les prix ne se discutent pas; le très-grand nombre des ventes et le peu d'importance de chacune ne permettent aucun débat; le vendeur vend le prix qu'il veut. Sans doute il y a la concurrence qui vient heureusement limiter les exigences du vendeur, mais la concurrence ne compense pas entièrement l'avantage de la situation.

Entre marchands en détail et marchands en gros, les prix se discutent sérieusement et la position du vendeur est moins favorable; cependant les acheteurs sont trop nombreux pour faire la loi: on peut presque toujours opposer à leurs prétentions une résistance sérieuse.

En agriculture, les choses se passent d'une manière toute différente: le cultivateur amène sa marchandise au marché, toujours plus ou moins éloigné de son exploitation; il s'y rencontre avec un grand nombre d'autres cultivateurs, et pour acheter leurs marchandises, il se présente quatre ou cinq marchands, dix ou douze peut être, suivant l'importance de la place, c'est-à-dire deux ou trois acheteurs pour cent vendeurs. Sans doute qu'il y a bien quelques acheteurs non commerçants, mais le chiffre total de leurs achats ne forme sur l'ensemble qu'une minorité insignifiante.

Les acheteurs ont donc un grand avantage, et le vendeur auquel, souvent par une entente entre les commerçants, il n'est fait qu'une ou deux ou trois offres, quelquefois aucune, est bien obligé de capituler, et au moment où il se décide de partir on viendra lui offrir un prix bien au-dessous du prix réel des produits qu'il offre en vente: c'est ainsi qu'un cultivateur qui aurait refusé de vendre son bœuf à cinq ou six sous la livre dans son propre village, se verra obligé de le vendre, comme l'annonçait un journal il y a quelques jours, deux ou trois sous la livre.

D'ailleurs, la lutte n'est pas à armes égales; l'acheteur, à moins d'une livraison pressente à remplir, peut à son gré acheter ou s'abstenir; le vendeur ne peut guère se dispenser de vendre; ramener des grains à la ferme pour les ramener au marché un autre jour, c'est un grand embarras, une perte de temps et une dépense; les laisser à la ville occasionne de nouvelles dépenses. En ramenant à la maison une bête grasse, on perd une semaine au moins de nourriture, on court des risques, on fatigue l'animal et on perd son temps. Toutes ces pertes seront-elles compensées par une meilleure vente à un autre marché? Mieux vaut encore vendre sa marchandise pour les prix qu'on en trouve.

Si la vente des produits agricoles se fait sous certains rapports dans des conditions défavorables, elle présente d'un autre côté des avantages qu'il ne faut

pas méconnaître: elle se fait au comptant et l'on trouve toujours des acheteurs.

La première condition pour bien vendre, c'est de connaître exactement la valeur de sa marchandise, et, quand nous disons valeur, nous entendons deux choses: la qualité et le prix. Il ne suffit pas de savoir s'il s'est vendu du beurre à un certain prix au dernier marché, il faut encore savoir de quelle qualité était ce beurre et dans quelle catégorie on doit ranger celui que l'on a à vendre. Certains cultivateurs sont portés à se faire illusion sur la qualité de leurs produits.

Pour connaître le cours des marchandises qu'ils ont à vendre, beaucoup de cultivateurs ont l'habitude de fréquenter les marchés; ils y vont même quand ils n'ont rien à vendre, et l'on en voit qui, sont ainsi absents de leur exploitation une ou deux fois par semaine: c'est un excellent procédé pour se ruiner. Ces absences sont toujours coûteuses, d'abord par la dépense qu'elles entraînent, ensuite, qu'elles détournent du travail de la culture si toutefois elles n'amènent pas à la faiméantise. Par ces visites fréquentes sur les marchés, nous avons vu des cultivateurs acquiescer le goût du commerce, abandonner la culture pour se livrer à la spéculation, et il n'y a guère de paroisses où l'on ne compte un ou deux cultivateurs qui se sont ruinés, en se faisant commerçants.

Ce moyen d'informations est décidément trop coûteux pour que l'on y ait souvent recours, il faut en trouver d'autres. L'un consiste à demander des renseignements à des voisins qui ont vendu ou vu vendre; ce mode d'informations exige un certain discernement, car les indications des voisins ne sont pas toujours exactes. Ce n'est pas qu'en général un cultivateur ait l'intention de tromper son confrère, mais il n'est pas toujours bien renseigné, et, s'il a vendu lui-même, il peut être porté à exagérer le prix de vente par amour-propre; pour faire valoir la qualité de sa marchandise ou son savoir faire comme vendeur. Entre cultivateurs de la même localité, on se connaît et on sait ce que valent les renseignements de chacun; d'ailleurs, ce qu'il y a de mieux à faire, c'est d'interroger séparément plusieurs cultivateurs. Les informations obtenues par ce moyen fournissent une approximation suffisante.

Il est généralement d'usage que l'acheteur demande la marchandise et que le vendeur en fait le prix ou en d'autres termes propose le chiffre de ses prétentions. Certains cultivateurs ont l'habitude de demander un prix excessif; c'est un mauvais procédé qui a presque toujours pour effet d'éloigner les acheteurs.

La vente des grains est celle qui présente le moins de difficulté, parce que leur cours est mieux établi et la valeur plus facile à connaître.

Un cultivateur qui par ses économies sait se créer un petit capital et qui a de bons greniers, peut quelquefois réaliser des bénéfices en gardant ses grains quand la récolte est abondante et le prix peu élevé, pour les vendre l'année suivante. Cette spéculation a fait gagner autrefois beaucoup d'argent à certains cultivateurs, cependant nous ne pensons pas qu'il convienne de le conseiller aujourd'hui; la facilité des transports par chemins de fer atténue beaucoup les

variations de prix des céréales; les chances de bénéfices se trouvent aussi très-réduites et elles sont largement compensées par les risques et les frais d'une longue conservation. Le cultivateur n'a rien de mieux à faire que de vendre ses grains aussitôt qu'ils sont disponibles ou du moins dans un délai de quelques mois.

La vente des bestiaux présente des difficultés plus sérieuses que la vente des grains, parce que l'appréciation de la valeur du bétail exige de l'expérience et laisse toujours une place assez large à l'incertitude.

Quand il s'agit d'animaux destinés à la boucherie, le poids étant l'élément principal de leur prix, il est de la plus grande importance de connaître ce poids avec une certaine exactitude. Presque tous les cultivateurs l'apprécient à l'œil; mais leur estimation laisse beaucoup à désirer, parce qu'ils n'ont aucun moyen de contrôle.

Les marchands qui font le commerce d'animaux pour l'exportation et surtout les bouchers, ont sur les cultivateurs une très grande supériorité à raison de la multiplicité de leurs transactions et du contrôle continuél de leurs opérations par la balance. Un cultivateur soigneux doit autant que possible se pourvoir d'une bascule à bestiaux ou du moins s'il n'a pas les moyens d'en faire seul l'achat, il pourrait s'entendre pour cela avec plusieurs cultivateurs de son voisinage: c'est par ce dernier moyen que les cultivateurs pourraient se procurer des instruments agricoles absolument nécessaires pour rendre les travaux agricoles moins coûteux.

Quant aux animaux destinés à la reproduction, aux vaches laitières et aux chevaux, leur valeur dépend bien moins de leur poids que de leurs qualités, et comme il n'est pas facile d'apprécier ces qualités à simple vue leur prix n'a pas de cours très précis. De là découle la nécessité de demander tout d'abord un prix un peu élevé, pas trop cependant, de peur d'éloigner les acheteurs; quand deux ou trois offres se sont produites, on voit bien à quel taux il convient d'abaisser ses productions pour ne pas manquer la vente.

Le cultivateur a toujours beaucoup plus à vendre qu'à acheter; cependant il a besoin de temps à autre d'acheter des animaux de trait ou des reproducteurs; il se trouve même des circonstances où il faut faire de nombreux achats: c'est ce qui a lieu pour les cultivateurs qui se livrent spécialement à l'engraissement.

Pour bien acheter, il faut bien connaître et ne pas se laisser prendre aux artifices du vendeur qui, le plus souvent, ne manque pas d'exalter outre mesure les qualités de sa marchandise.

Un bon acheteur doit conserver son sang-froid, examiner avec un soin méthodique les animaux qui peuvent lui convenir et se défier d'un enthousiasme irréfléchi que produit facilement la vue d'un animal dont les formes extérieures flattent l'œil, mais qui a peut-être de graves défauts. N'écoutez pas les bavardages du vendeur, imposez lui silence au besoin et surtout ne perdez pas votre temps à discuter ses assertions. L'examen terminé, si l'animal vous convient proposez votre prix non pas en hésitant, mais hardiment comme un homme qui sait ce qu'il veut et ce que vaut la marchandise.

Quand il s'agit d'un animal commun, le prix proposé peut être relativement bas; il y a moins d'inconvénient pour l'acheteur à offrir un trop bas prix que pour le vendeur à en demander un trop élevé.

Lorsqu'on rencontre un animal à sa convenance et tel que l'on pourra bien n'en pas trouver un autre semblable sur le marché, il est prudent d'offrir de suite un prix suffisant, dans la crainte de se voir supplanté par un autre acheteur.

C'est en forgoant, dit le proverbe, que l'on devient forgeron; c'est en achetant et en vendant que l'on apprend à acheter et à vendre: la théorie a du bon, mais elle ne peut qu'aider et éclairer la pratique.

Apiculture.

Comment on peut empêcher les abeilles de jeter.—Il y a du profit à avoir des essaims, mais il n'y en a pas à avoir des abeilles qui jettent trop; car si, au lieu de deux essaims, elles en donnent trois et même quatre par an, les mères ruches se dépeuplent et s'épuisent de sujets, parce qu'il y a des vieilles mouches qui s'en vont avec les essaims, et qu'il y en a aussi beaucoup qui meurent: d'ailleurs, il n'y a que le premier essaim, quelquefois le second, qui aient le temps d'amasser les provisions pour l'hiver; ceux d'après sont trop faibles en abeilles et on force pour amasser et résister à l'hiver.

Cette fécondité excessive des ruches vient du trop de chaleur qui y règne, et qui fait que le couvain étant fort vif, il n'attend pas que toute la couvée soit éclosée, et sort dès qu'il y en a une partie d'éclosée, en sorte que de deux jetons que la ruche devrait seulement donner, il en sort trois ou quatre qui ne font que des demi-jetons, c'est-à-dire qu'il n'y a que la moitié de ce qu'il devrait y avoir d'abeilles.

Dans les endroits gras et fertiles en fleurs, comme montagnes, prairies et bois, ou plaines semées de surrasin, on doit moins craindre qu'une ruche jette trop, parce que les abeilles, quoiqu'en petit nombre, y trouvent toujours assez de fleurs; mais dans les endroits dégarnis, secs ou froids, comme plaines sans prairies, ou terres sablonneuses sans fleurs, il faut empêcher qu'une ruche ne jette plus d'une ou deux fois.

Le soir du jour que la ruche aura jeté pour la seconde fois, celui qui veille aux essaims regardera dessous la ruche: si on y voit les rayons à découvert, elle ne jettera pas davantage; mais si elle paraît également pleine, qu'il n'y ait pas de vide, et qu'on ne voie pas les rayons, c'est une marque qu'elle jettera encore, surtout si la saison n'est point avancée.

10. Pour empêcher la ruche de jeter, il faut la tourner devant derrière, en bouchant la première entrée, et en en faisant une autre sur le devant: cela suffit pour les ruches qui sont fort légères, parce qu'elles sont peu fournies de miel, qui n'étant ordinairement que d'un côté, les abeilles se trouvent obligées de travailler de l'autre, et tuent la jeune reine pour conserver le jeton dans la ruche.

20. Si la ruche est bien pleine de miel, et qu'il y ait peu d'abeilles, il faut lui donner de l'air, en l'élevant de dessus le tablier avec quelques petits morceaux de planche, de l'épaisseur d'un pouce, ou mettre une hausse convenable: les abeilles, voyant du vide

dans leur ruche, conserveront leurs essaims pour les aider à peupler.

Cependant, comme il arrive que les abeilles jettent, malgré tous les soins que l'on se donne, il faut veiller si ce ne sont point des teignes qui les font enfuir.

Quelquefois aussi elles sortent pour se délivrer de la persécution des grosses abeilles agrestes, longues, noires et velues, auxquelles elles abandonnent leur maison; les essaims de l'année précédente y sont les plus sujets.

Les bonnes abeilles ne jettent jamais deux fois quand on leur donne des hausses convenables; et il est à propos de leur en donner, afin qu'elles ne jettent qu'un essaim; le second et le troisième ne réussissent que fort rarement, et la récolte est moins abondante.

Régime alimentaire des chevaux. — Porcherie.

Nos lecteurs liront sans doute avec intérêt les détails suivants que nous empruntons à un compte-rendu de la campagne de 1878-79 de l'école d'agriculture de St. Rémy en France, et publié dans la *Gazette des Campagnes* de Paris.

Ce rapport sur les expériences faites à la ferme-modèle de cette école est des plus intéressants. Nous en empruntons la partie ayant rapport à l'alimentation des chevaux.

Le foin de bonne qualité, bien récolté et bien conservé, est un élément essentiel de l'alimentation des chevaux. Le foin n'est jamais trop bon pour eux, leur aptitude digestive étant moindre que celle des autres herbivores ruminants. Le foin est soigneusement fâché au début de la floraison, séché, salé et conservé sous un abri bien aéré et couvert. Le foin nouveau est recherché des chevaux et n'a aucun effet nuisible. On le donne coupé en tranches pour le mêler aux autres aliments, on le secoue pour en exclure la poussière. Le foin haché profite mieux que le foin entier; il se mêle avec la luzerne, la paille hachée, du son, des carottes, des farinoux; le tout bien humecté douze heures avant de le donner à manger.

La luzerne (que nous cultivons avantagement dans notre pays) a une belle couleur verte, sans taches noires, des tiges feuillues, sans moissures, elle est plus nutritive que le foin; mais donnée seule, elle chauffe trop les chevaux.

Le trèfle est inférieur à la luzerne, les chevaux s'en dégoutent promptement. On ne sèche que celui qui ne peut être consommé en vert; on ne le donne que dans une faible proportion en mélange.

La paille est une bonne nourriture, mais à condition d'être bien saine, et d'avoir été coupée avant la pleine maturité des céréales. La paille d'avoine paraît être plus nourrissante que les autres. La paille saine et fraîche est un bon auxiliaire du foin.

L'avoine est l'aliment par excellence du cheval de travail. On aplatit toujours celle qui est destinée aux vieux chevaux; autrement, une grande partie n'est mastiquée et partant pas digérée. Pour les jeunes chevaux, les essais n'ont pas démontré qu'il y eût grand avantage à aplatir l'avoine.

L'orge, à l'état de farine, rafraîchit les chevaux, mais ne leur donne pas d'énergie; elle engraisse plus qu'elle n'excite. On la donne délayée avec une spatule.

Le son est utile à raison de sa teneur en phosphate; on le donne en barbotage et en petite quantité.

Carottes. — Les chevaux les mangent avec avidité, leur poil devient alors luisant. La carotte donne de la force aux chevaux de travail; elle permet de diminuer la ration d'avoine, non de la supprimer entièrement.

Furrages verts. — Les chevaux sont soumis au vert tous les ans pendant quelques semaines, au printemps. Ce régime les rafraîchit, les purge et les met en bon état. On ne les change pas brusquement de régime; on mêle graduellement le vert au sec, au début et à la fin.

Boisson. — L'eau de puits donnée aux chevaux est pompée un peu d'avance pour lui faire perdre sa crudité, et on y mêle un peu de farine. Ce système évite des accidents très fréquents chez les cultivateurs qui ne prennent pas ces précautions.

Rationnement. — Les chevaux reçoivent trois rations par jour. Au début on leur donne du foin à plusieurs reprises. Les chevaux ne mangent qu'avec répugnance le foin imprégné de leur respiration. Au retour de l'abreuvoir on leur donne un mélange de foin, luzerne, paille hachée, avec son, carottes, puis une ration d'avoine. Les rations trop fortes ont presque autant d'inconvénients pour la santé que les rations trop faibles. Lorsque le cheval a trop d'embonpoint, on diminue sa ration ou on augmente sa somme de travail.

Porcherie. — Dans l'élevage des porcs, il y a deux périodes à distinguer: la croissance et l'engraissement. La première exige une nourriture peu chargée en farineux, pour ne pas pousser à la graisse; dans la nourriture aqueuse, les herbes crues ou cuites, conviennent aux jeunes porcs.

Les porcelets souffrent beaucoup du froid et de l'humidité en hiver; leur nourriture se dépense en production de calorique. Pour les préserver de cet inconvénient on leur donne une épaisse couche de litière sèche dans le coin de leur loge; on étend au-dessus de la paille sur des supports. Les petits animaux viennent se blottir les uns contre les autres et se préservent ainsi du froid rigoureux de l'hiver.

Pratique à suivre pour maintenir l'appétit des porcs à l'engrais.

Lorsque l'on donne aux porcs, pour les engraisser, une nourriture succulente, composée de pommes de terre cuites, de racines, de petit lait, de farine d'orge ou d'avoine, il arrive souvent que, après l'avoir mangée d'abord avec plaisir, ils finissent par s'en dégouter et, par conséquent, ne profitent plus; de sorte qu'on a beaucoup de peine à achever leur engraissement. Voici comment ce grave inconvénient peut être évité. On met dans un vase des couches d'avoine stratifiées avec un peu d'eau. Tous les jours on en donne deux poignées à chaque porc. L'avoine gonflant beaucoup, il faut avoir soin de ne pas en remplir le vase, comme aussi de n'en préparer à la fois que pour trois jours, quatre ou six poignées. Les porcs conservent ainsi leur appétit et mangent avec l'avidité qui leur est propre. Ce procédé coûte peu et rapporte beaucoup.

Pommes et Pommiers.

Chaque année, depuis le 15 septembre au 15 novembre, les cultivateurs des localités voisines apportent sur le marché de Joliette, chaque samedi, environ 1000 minots de pommes, toutes de qualité inférieure, mais qui cependant trouvent des acheteurs nombreux. Au reste, ces pommes, sans être de qualité supérieure sont très propres à divers usages domestiques et elles deviennent un régal pour ceux qui mangent rarement de ces fruits.

Mais d'où viennent ces pommes, ces dix mille minots de pommes dont le débit est très grand et paraît profitable aux commerçants?

Nous croyons pouvoir dire qu'en général ces pommes sont apportées des États-Unis. Il en est aussi apporté de quelques parties de cette Province et du Haut-Canada.

D'après ce que nous voyons sur le marché, nous croyons que dans le District de Joliette, il doit se vendre et se consommer, chaque année, environ 50,000 minots de pommes. Or ces pommes se vendent de trente à quarante cents le minot, soit en moyenne pour une valeur totale de \$17,500. Cette somme peut paraître exagérée. Pour les fins de la discussion nous retranchons un tiers de ce montant et nous nous trouvons encore avec un chiffre énorme d'argent qui sort de notre district, et de notre Province.

En face de ces faits incontestables, nous nous sommes demandé, souvent, et nous le demandons aux cultivateurs de ce district et de la Province de Québec, n'y a-t-il pas moyen de produire les pommes pour la consommation générale, n'y a-t-il pas moyen d'exploiter cette source de richesses, de revenus qui laisseraient dans nos mains une aussi grande quantité de numéraire? n'est-il pas possible d'avoir des vergers? n'avons-nous pas de terre propre à la culture de cet arbre fruitier qui donne de si bons fruits et de si bons revenus?

Dans ce district, les cultivateurs nous ont répondu généralement que le sol ne se prêtait pas à cette culture, que le climat peut-être était trop froid et ne permettait pas la production des pommes et était un obstacle à la conservation des vergers. Nous croyons que les faits contredisent ces avancées. On récolte, à Montréal, des pommes dont la culture est la plus difficile. Or nous ne sommes qu'à quelques lieues de la grande cité. En bas de Québec, nous avons vu des vergers couverts des plus beaux fruits. Or, le climat de Québec est certainement plus froid que celui de ce district et le sol n'est pas plus favorable aux vergers.

S'il en est ainsi, nous concluons qu'ici, comme à Montréal et comme à Québec, nous pouvons avoir des vergers et récolter des pommes en quantité suffisante pour la consommation générale et en conséquence garder chez nous des milliers de piastres que nous donnons, chaque année, aux étrangers.

Nous avons la confiance que ces quelques réflexions porteront leurs fruits et que bientôt, nous verrons dans ce district, des cultivateurs se livrer en grand à la culture des vergers. Ce serait une nouvelle industrie agricole et une source de revenus considérables qui ajouterait à la richesse et au bien-être général de la population. — *Gazette de Joliette*.

Les remarques de notre confrère de la *Gazette de Joliette* méritent d'être prises en sérieuse considération. Nous pouvons citer à l'appui de ce qu'il avance les comtés de l'Islet et de Kamouraska. Dans plusieurs paroisses de ces comtés, on y cultive des pommes qui certainement pourraient soutenir la comparaison avec celles cultivées dans le district de Montréal; il en est ainsi des autres fruits, même de la vigne que l'on cultive avec succès dans la pépinière de M. Auguste Dupuis, et à St. Jean Port-Joli. Il y a deux ans M. Miville Dechêne du Village des Aulnais, exhibait à l'exposition du comté de l'Islet des pommes provenant de semis de *Fumeuse*, semés dans son verger, et ces pommes quant aux nuances et à leurs qualités, n'offraient aucune différence entre celles de même variété cultivées dans les environs de Montréal. — Tout ce que nous pourrions désirer pour notre localité c'est que les vergers fussent plus nombreux.

Poules qui mangent leurs œufs.

Un abonné à la *Gazette des Campagnes* nous demande s'il existe un moyen sûr de faire perdre à certaines poules, d'ailleurs bonnes pondeuses, la déplorable habitude de manger leurs œufs?

Ce moyen existe assurément, quoique nous l'ayons déjà indiquée, nous le donnons ici pour l'avantage de ceux qui voudraient en faire l'essai qui est d'un emploi des plus faciles.

Disons d'abord pour quelle raison il y a des poules qui mangent leurs œufs. Ce n'est ni par gastronomie, ni par horreur dénature de la paternité; c'est tout simplement, parce que leur instinct les avertit que, dans les aliments mis à leur disposition, il n'y a pas assez de chaux pour former la coquille de leurs œufs. Lorsqu'elles reçoivent une dose suffisante de grains dont la farine contient de la chaux en quantité plus que suffisante, elles ne s'avisent pas de manger leurs œufs. En pareil cas, commencez à donner à ces poules des coquilles d'œufs bien broyées, mêlées à des patates écrasées avec un peu de son. Avec soin ensuite, dès qu'elles auront cessé de manger leurs œufs, de leur donner tous les jours un peu d'orge ou d'avoine; elles ne retomberont plus dans leur habitude coupable.

Choses et autres.

Société d'agriculture No. 2 du comté de Charlevoix. — A l'assemblée générale annuelle des membres de cette société, tenue mercredi, le 17 décembre dernier, à la Baie St. Paul, les messieurs dont les noms suivent ont été unanimement élus directeurs de cette société pour l'année 1880: MM. Mars Fortin, Napoléon Tremblay, Joseph Simon Jr., Alfred Simard, de la Baie St. Paul; Frs. Xavier Girard, St. Urbain; Etienne Desgagners, Township Settrington; Isidore Troublay, Eboulements; et Joseph Dufour, Isle aux Coudres. — Hrs. Tremblay, Secrétaire-Trésorier.

Société d'agriculture du comté de Kamouraska. — A une assemblée des membres de cette société, tenue le 17 décembre dernier, les messieurs dont les noms suivent ont été élus directeurs pour l'année 1880: M. Hon. Elzée Dionne, Auguste Casgrain, Jean Baptiste Michaud, Thudé Hudon, Honoré Dubé, George Richard, Benoit Déchêne, Cyprien Dionne, Louis Desjardins, Alexis Richard, Laurent Michaud et Hippolyte Picaudis. Et à une assemblée des Directeurs qui eut lieu le 24 décembre, M. George Richard a été élu Président; M. Louis Desjardins, Vice-Président; M. Polydore Langlais, Secrétaire-Trésorier.

Société d'agriculture du comté de Montmagny. — A une assemblée des membres de cette société, tenue le 17 décembre dernier, les messieurs dont les noms suivent ont été élus directeurs pour l'année 1880: MM. Ph. A. C. R. Landry, Louis-Elzéar Desjardins, Jos. Elz. Fortier, Cyrille Bernier, J. Bte. Roy, George Fournier, Prudent Tôtin, Auguste Talbot et Théophile Tôtin. Et à une réunion subséquente ont été élus: Président, Ph. Landry, écrivain, M. C. C.; Vice-président, Prudent Tôtin, écrivain; secrétaire-trésorier, M. Jacques Collin.

Exportation du beurre et du fromage.— Sous le titre "la semaine financière" nous lisons ce qui suit dans le *Canada*: L'exportation totale de grains au port de Montréal a été de 10,461,221 minots en 1879 contre 6,802,822 minots en 1878.

Il a été exporté en 1879, 559,901 tinettes de beurre contre 186,812 tinettes en 1878; et il a été exporté 271,904 boîtes de fromage en 1879 contre 501,943 boîtes en 1878.

Fromageries à la Baie du Federe.— Le *Courier de St. Hyacinthe* informe que les quatre fromageries établies à la Baie, durant la dernière saison ont livré au marché 240,000 livres de fromage dont le revenu a rapporté \$ 15,300 aux patrons de ces établissements.

L'Angleterre importe pour 10 millions valant de saumon chaque année, et la plus grande partie lui vient des Etats-Unis.

RECETTES

L'eau de corne pour guérir les plaies, foulures, etc.

Parmi les meilleurs vulnéraires qu'on puisse employer pour guérir les plaies de tout genre, foulures, brûlures, coupures, écorchures, etc., il n'en est pas de plus efficace que l'eau dans laquelle on a fait bouillir de la corne rapée. La matière gélatineuse contenue dans cette eau possède une vertu rare de restauration des tissus momentanément détruits. Placez une compresse d'eau de corne sur le genou d'un cheval couronné; au bout de quelques jours, il sera guéri et le poil repoussera sur la peau dénuée. Appliquez une compresse semblable sur toutes sortes de coupures, brûlures, etc., vous serez étonné des bons effets de ce spécifique.

M. Vallant, qui a révélé à la *Gazette des Campagnes* de Paris cette propriété de l'eau de corne, tient lui-même cette recette de quelques ouvriers parisiens qui fabriquent des objets en corne, manches de couteau, peignes, etc. Dans ce métier, ils se coupent fréquemment les doigts et les mains; mais le remède étant toujours à leur portée, ils y ont recours sans hésiter et avec un succès qui ne fait aucun doute sur son excellence.

C'est donc une bonne précaution, dans un ménage rural, d'être constamment pourvu d'une bouteille d'eau de corne pour l'appliquer aux blessures des personnes et à celles des animaux.

Procédé pour ôter le goût aux futailles.

Faites rougir des cailloux que vous jetez dedans et que vous remuez fortement. On répète cette opération suivant le besoin. Une solution de soude produit le même résultat.

Moyen de nettoyer les futailles et de faire disparaître du vin le goût de fût.

Pour nettoyer un tonneau on y met quelques pintes de chaux vive sur laquelle on verse de l'eau; puis on le ferme. La masse ne tarde pas à s'échauffer fortement; il se forme une vapeur abondante qui pénètre le bois. Alors on ajoute encore quelques pintes d'eau et l'on agite en tous sens le liquide, afin que l'intérieur du tonneau soit rincé partout. Quelques heures après, on y passe de l'eau froide à plusieurs reprises; enfin, pour terminer, on rince avec quelques verres de vin.

La chaux, comme tous les corps alcalins, s'empare des acides des gaz et du tannin contenus dans le bois; si c'est un tonneau neuf, elle emporte avec elle toutes les impuretés et devient ainsi un des meilleurs moyens de nettoyage.

On enlève facilement et promptement au vin les goûts de fût, de moisi ou de bouchon, en agitant complètement le liquide avec un peu de charbon de bois réduit en poudre.

Procédé pour ôter aux futailles le goût de moisi.

Il consiste à mettre deux livres de chaux vive dans 25 pintes d'eau que l'on but dans le tonneau; il faut avoir soin de rincer et de mêcher avant d'y mettre du vin.

50 ANNÉE

TOME 100

L'ALBUM DES FAMILLES,

(Remplaçant le *Foyer Domestique*)
REVUE LITTÉRAIRE, HISTORIQUE, ARTISTIQUE ET BIOGRAPHIQUE.

Cette Revue, spécialement destinée aux familles, renferme 48 pages de matières à lire, double colonne, comprenant des récits, voyages, causeries, littérature, etc., etc., et elle paraît le 1er de chaque mois.

Cette publication est particulièrement destinée à propager la bonne lecture au sein des familles catholiques, et elle est rédigée par les principales plumes canadiennes du pays, en vue d'éclairer et de plaire tout à la fois, par une série de travaux littéraires et très variés.

Un morceau de musique chaque mois.

Le prix de l'abonnement est de \$2.00 par année, payable invariablement d'avance ou dans les trente jours qui suivent la demande d'un abonnement.

L'abonnement ne se fractionne pas: il commence avec l'année. Sur demande, on expédie une des dernières livraisons de l'*Album des familles*, pour échantillon.

Dans les villes, on peut s'abonner chez les agents spéciaux, ou par lettre adressée à M. l'Administrateur de l'*Album des Familles*, à Ottawa.

Un moyen de faire de l'argent.

L'administration de l'*Album des Familles* accorde une commission de 10 par cent aux personnes qui se chargent, dans les campagnes, de lui obtenir de nouveaux abonnés. Dans ce cas, ces personnes n'auront à nous adresser que \$1.50 pour chaque abonné ainsi obtenu, par lettre enregistrée, avec les noms et adresse des dits abonnés, auxquels nous adresserons directement l'*Album des Familles*, chaque mois.

Ottawa Janvier 1880.

Ayant été nommé agent pour le *Purdy's Recorder and Cottage Gardener*, ceux qui désirent y souscrire pourront nous faire parvenir \$1 pour le prix d'abonnement.
FIRMIN H. PROULX.

Pages of 16
valuable
FREE INFORMATION
to all applicants
SPECIMEN COPY OF
PURDYS FRUIT RECORDER
THE BEST PAPER PUBLISHED ON
FRUITS AND FLOWERS
10 PAGES MONTHLY \$1.00
A.M. PURDY
PALMYRA
N.Y.

Apprentis demandés.

DEUX jeunes gens actifs et désireux d'apprendre la typographie, trouveront de l'emploi à l'atelier typographique de la *Gazette des Campagnes*. Pour conditions s'adresser à

FIRMIN H. PROULX,

Ste. Anne de la Pocatière.

PRIÈRE A NOS ABONNÉS DE PAYER AU PLUS TOT. retardataires.